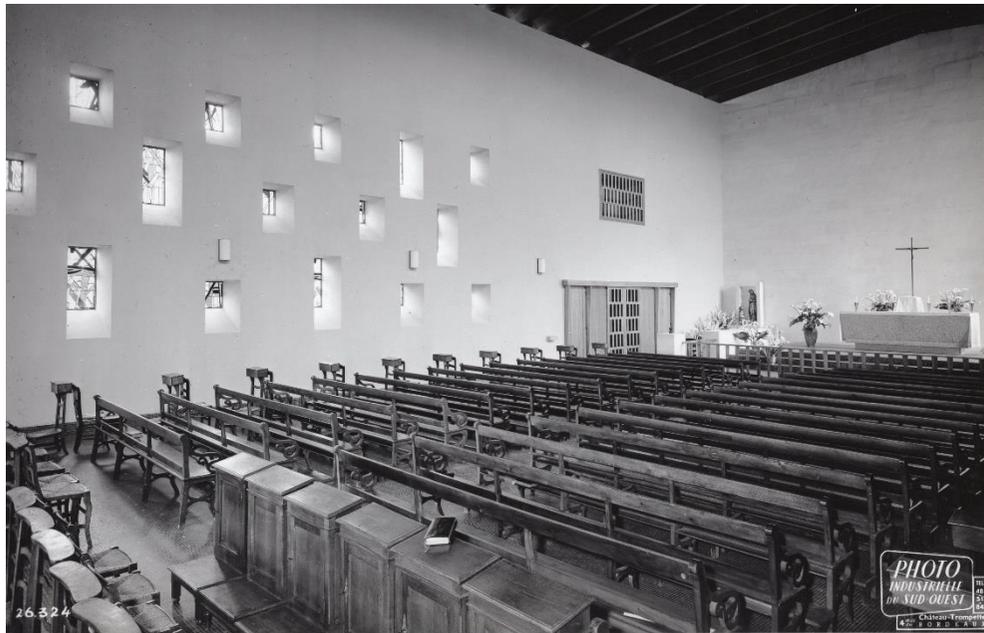




Projet de sauvegarde de  
la chapelle de l'institut  
national de jeunes  
sourds de Bordeaux  
et des bâtiments attenants  
25 cours du général de Gaulle à Gradignan



1958 – Des élèves devant la chapelle toute juste construite



## Histoire de la chapelle

A l'issue de la seconde guerre mondiale, pour y installer des services de police, le ministère de l'intérieur réquisitionne une partie des locaux historiques de l'institution nationale des sourdes-muettes de Bordeaux, situés rue de l'abbé de l'Épée à Bordeaux.

Peu à peu, les élèves et les sœurs de la congrégation de Nevers déménagent dans de nouveaux locaux acquis par l'État sur le site du château Laburthe à Gradignan et construits par l'architecte Bordelais Pierre Mathieu. L'école est intégralement déplacée à la rentrée 1958.

Jouxant les logements des sœurs (Bâtiment A), une vaste chapelle (Bâtiment B) de plus de 300m<sup>2</sup> est construite pour les offices religieux des 21 sœurs de la congrégation de Nevers et des 205 jeunes sourdes de 4 à 21 ans que compte l'institution, toutes pensionnaires sur le site. Les dortoirs sont situés dans le bâtiment D.

A compter de 1962, les religieuses quittent progressivement l'institution, remplacées par des professeurs diplômés.

La chapelle a accueilli des communions et quelques messes, jusque dans les années 1995.



Depuis 1995, la chapelle est désacralisée. Elle a longtemps servi de remise, et n'est plus utilisée que très occasionnellement pour des événements festifs internes à l'INJS, de préférence à la belle saison en raison des difficultés à la chauffer et des portes qui doivent être maintenues ouvertes en cas d'évacuation.

Les anciens logements des sœurs (bâtiment A) attenants à la chapelle ainsi que les anciens internats des jeunes filles (bâtiment D) sont eux aussi désaffectés.

# Aujourd'hui

Selon une expertise structurale menée en septembre 2014, les bâtiments A (Logements des sœurs) et B (Chapelle) présentent des défauts structurels qui se sont depuis dégradés :

 Bétons éclatés avec aciers apparents corrodés

 Présence de nombreuses fissures

Quelques exemples de l'état de la coursière extérieure



L'INJS accueille des professionnels et des jeunes sourds sur le site. Sans intervention sur ces bâtiments et la coursière extérieure dans les années à venir, le bâtiment A risque de devoir être démolé.

# Aujourd'hui

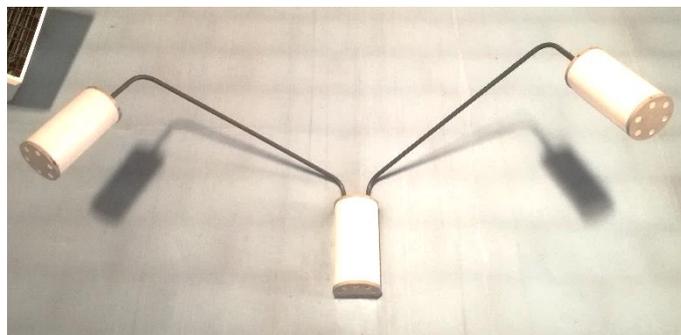
Pour être habilitée à recevoir du public, après différents diagnostics, la chapelle aura besoin de nombreux équipements et aménagements, dont :

- ▶ Isoler la chapelle des logements des sœurs attenants et déplacer le compteur électrique de la chapelle situé dans un bâtiment désaffecté.  
Revoir l'électricité de la chapelle, l'éclairage électrique et l'éclairage de sécurité.
- ▶ Équiper les 6 portes de la façade principale de barres anti-panique et renforcer la signalisation de ces issues de secours.
- ▶ Installer un système de sécurité incendie complet et revoir la résistance au feu des matériaux de construction de l'époque.
- ▶ Créer un drain autour de ces bâtiments pour préserver la structure d'un terrain très humide.



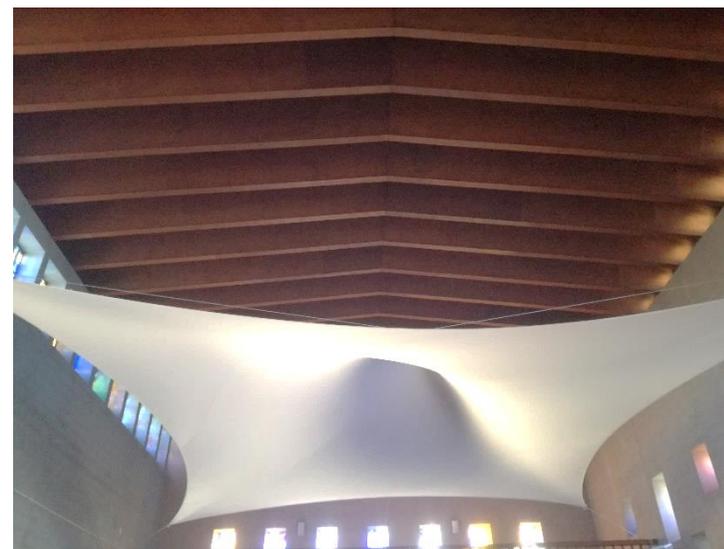
## Mais aussi...

Moderniser le **système de chauffage** très énergivore, se résumant à 4 souffleries, qu'il faut en hiver faire tourner en permanence pendant 4 à 5 jours pour atteindre une température relative.



Remplacer l'**éclairage électrique** insuffisant.

Trouver une solution **acoustique** pour limiter l'écho important dans cet espace de près de 3.000 m<sup>3</sup>, sans pour autant dissimuler complètement le très beau plafond.



Nos efforts pour installer une toile n'a pas eu, pour la qualité de l'acoustique, l'effet escompté.

Des équipements de sonorisation et de projection sont également à prévoir.

# C'est pourquoi,

Nous avons besoin de votre aide pour faire revivre ce lieu, préserver l'architecture de Pierre Mathieu et les magnifiques vitraux classés d'Edmond Boissonnet, mais surtout...

- ▶ Utiliser la chapelle pour des réunions, formations, conférences, y organiser également des expositions,
- ▶ Accueillir des structures médico-sociales dans les logements des sœurs (Bâtiment A) et les internats des jeunes filles (Bâtiment D).



Merci de votre aide